

L'enfant et le génocide



Conférence de

Adama Dieng

Conseiller spécial du Secrétaire
général des Nations Unies pour
la prévention du génocide

Parc Nehru, Budapest - Août 2014. Un garçon «rom»
contre le monument aux victimes de l'holocauste.

L'enfant et le génocide

Conférence en français avec interprétation simultanée en anglais

www.unige.ch/public

De la Genèse, qui nous donne le spectacle d'un Abraham offrant à son Dieu la vie de son fils Isaac, aux différentes variantes du *paterfamilias* disposant des plus larges pouvoirs sur sa progéniture, l'humanité n'a eu de cesse de redéfinir et d'affiner le statut de l'enfant dans la société. Une constante dans cette dynamique a été un renforcement toujours plus accru des droits de l'enfant.

Cette dynamique s'est nourrie de notre conscience intuitive du fait que l'enfance est le terreau où se joue l'avenir de l'humanité. Protéger l'enfant c'est assurer notre survie. Ce postulat universel donne bien la mesure des efforts déployés pour sanctuariser l'enfant, avec une floraison de cadres juridiques protecteurs, cristallisés autour de la Convention de 1989 et de ses trois protocoles. Il semble cependant faire le lit de l'ambivalence de l'être humain et de ses élans destructeurs. En contexte génocidaire, les ennemis de l'altérité, qui veulent neutraliser l'autre, le réduire à néant, ne voient-ils pas dans l'enfant le pire obstacle à leur projet, donc une cible privilégiée? Face à l'idéologie du génocide, que devient alors le cadre légal que nous nous sommes donné tant de peine à mettre en place? Y a-t-il un moyen de le rendre plus effectif, pertinent pour tous?

**Mercredi 8
octobre 2014
18h30**

Uni Dufour,
24 rue Général-Dufour
Entrée libre



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TÉLÉGRAPHE LIK



VILLE DE
GENÈVE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE